les deux côtés de la Chambre. Je me suis aucune annonce dans les journaux; je n'ai rappelé d'autres débats et je savais quels assisté à aucune assemblée, puis il m'a fallu sacrifices ils comportaient, car la santé de plusieurs députés a été atteinte et je pense que des décès prématurés sont survenus à la suite du conflit de 1956.

Nous avons continué la lutte. Elle ne s'est pas dénouée en un, deux ou trois jours, et nous ne nous sommes pas alarmés à l'idée que la partie était jouée d'avance. Ce qui m'inquiétait tant la semaine dernière-et je n'entrerai pas dans tous les détails de la situation -c'est qu'on ait déclaré que les Canadiens étaient informés, qu'il connaissaient tout de l'affaire. Les vis-à-vis ont pris leur décision. On nous a dit: «Mettez fin au débat. Ne créez pas d'obstruction. Taisez-vous.»

## • (9.40 p.m.)

Ce qui m'a le plus déprimé, entre autres choses, ces dernières années, ce sont les attaques continuelles contre cette institution. La chose s'en vient. Certains amis nous disent: «Que faites-vous au Parlement? Pourquoi parlez-vous tant? Pourquoi n'expédiez-vous pas les travaux? Le vote est réglé d'avance. Finissez-en.» J'ai dit ce soir à l'une des émissions de télévision sur le sujet des attaques contre le Parlement: «Tout ce que je puis dire à ceux qui les mènent, c'est «Dieu vous pardonne, car vous ignorez ce que vous faites.»» J'ai ajouté qu'à mon avis des forces de subversion tendant à détruire notre Parlement sont à l'œuvre dans notre pays. Une fois notre Parlement détruit, vous perdez votre liberté et je perds la mienne. Où donc trouverez-vous la liberté, si ce n'est dans cette institution qui est le cœur, l'âme, le centre de la liberté de notre pays?

D'aucuns disent que nous allons plonger le pays dans de nouvelles élections. On pourrait penser qu'aller aux élections c'est se jeter dans l'eau froide. On en parle avec un frisson d'horreur. Il y a aux États-Unis des élections à tous les deux ans et certains sont peut-être mécontents. Nous n'avons pas d'élections aussi souvent. Il y a des élections municipales chaque année. Est-ce mauvais d'avoir des élections chaque année? Nous avons, tous les trois ou quatre ans, des élections provinciales. Environ 99 p. 100 des électeurs du pays ne consacrent pas plus de 10 à 15 minutes à déposer leurs bulletins au cours d'une élection. J'ai voté à une élection provinciale, pas la dernière mais celle d'avant. Je connaissais et respectais le candidat. Tout au long de cette campagne électorale, qui a duré cinq semaines, j'ai fermé mon poste récepteur à chaque discours; je n'ai pas regardé la télévision; j'ai jeté au panier la propagande électorale au fur

15 minutes pour sortir de chez moi et déposer mon bulletin au bureau de vote. Je connaissais les questions en cause et j'avais confiance au candidat. Et il en est ainsi pour des millions de personnes à chacune des élections générales.

Il ne s'agit pas de se précipiter dans une élection et de s'affoler. Je ne préconise pas une élection en ce moment. Je ne crois pas qu'elle soit nécessaire. On peut trancher cette question de façon tout à fait différente, je crois. La Chambre est paralysée. La présente motion portera atteinte au Parlement, à nos institutions libres, à moins que je ne m'illusionne et que les témoignages que je vous ai apportés soient faux. A moins que la plupart des député de ce côté-ci de la Chambre fassent erreur, voilà ce qui adviendra.

Alors que pouvons-nous faire pour que la motion soit retirée? Vous dites qu'on ne saurait pas faire d'obstruction systématique. Les gens disent que ce serait inconcevable et que vous ne devez pas engager ce genre de débat mais plutôt vous attaquer aux travaux. Nous voulons protéger la liberté de cette institution, les droits du Parlement et la liberté de nos citoyens. Notre seul recours est de débattre la question à la Chambre des communes. Qu'allons-nous faire? Irons-nous avec des pancartes à 24 rue Sussex dire «Cher monsieur Pearson, ayez l'amabilité de supprimer cette motion.» Nous n'allons pas nous battre à coups de poing. Nous ne voulons pas d'une guerre civile. Le Parlement existe dans le but exprès de mener des débats d'une manière raisonnable en vertu de règles justes. D'après mon expérience, si le débat porte sur la question principale, vous obtenez des opinions clairement exprimées et, à un certain moment, un dénouement se produit immanquablement. Au cours du débat sur la production de défense, un incident est survenu. Le chef d'État, M. St.-Laurent, a résolu le problème.

Ce grand conciliateur, cet homme politique de renommée mondiale, cet homme qui peut négocier aux Nations Unies, au sein du Commonwealth, avec n'importe quel pays et aboutir à un accord ne peut négocier avec les Canadiens. Ce héros à l'étranger est un tyran dans son pays. A l'étranger, il a recours à des mesures de conciliation, mais ici le bulldozer écrase ses concitoyens et détruit cette institution. Notre premier ministre veut-il passer dans l'histoire comme étant le seul premier ministre à s'être attaqué au cœur même de cette institution? Il y a des millions de personnes qui voudraient lui rendre hommage en qualité d'homme politique de stature internaet à mesure que je la recevais; je n'ai regardé tionale, mais que penseront-elles maintenant?